

Le 31 mars 2025

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU
FONDS D'ENTREPRISES
CHAMPIONNES EN MATIÈRE
DE DIVIDENDES NCM

AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM :

Les présents états financiers intermédiaires non audités sont en date du 31 mars 2025. Les états financiers intermédiaires non audités sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les semestres clos les 31 mars 2025 et 2024 ainsi que les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables, le détail du portefeuille et d'autres informations explicatives.

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par l'auditeur externe du Fonds. Ce dernier assurera l'audit des états financiers annuels du Fonds, préparés conformément aux IFRS.

Pour toute question au sujet du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM
Le 28 mai 2025

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de la situation financière
(non audité)

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	31 mars 2025	30 septembre 2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 863 769	4 978 878
Dividendes à recevoir	147 973	199 145
Intérêts à recevoir	223	12 263
Actifs du portefeuille vendus	98 535	882 772
Souscriptions à recevoir	21 725	112 853
Dérivés	–	76 365
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	94 160 541	94 809 560
Total des actifs	101 292 766	101 071 836
Passifs		
Charges à payer (note 7)	187 340	182 287
Dividendes à payer	3 580	–
Actifs du portefeuille achetés	537 806	749 481
Rachats à payer	40 698	40 764
Dérivés	358	–
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	769 782	972 532
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100 522 984	100 099 304
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	27 765 512	27 280 043
Série F	67 407 069	67 484 852
Série AA	1 744 533	1 829 281
Série FF	3 605 870	3 505 128
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	742 542	702 982
Série F	1 650 003	1 600 006
Série AA	45 944	46 974
Série FF	93 709	89 179
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	37,39	38,81
Série F	40,85	42,18
Série AA	37,97	38,94
Série FF	38,48	39,30

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de NCM Asset Management Ltd.,



Alex Sasso



Keith Leslie

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Revenus de dividendes	1 247 883	1 114 148
Intérêts aux fins de distribution	87 050	134 020
Revenus tirés du prêt de titres	3 122	3 111
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	4 503 162	4 335 339
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés	(782 813)	(63 785)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	(636 460)	6 731 207
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les dérivés	(76 723)	2 779
Total des revenus (pertes) de placement	4 345 221	12 256 819
Frais de gestion (note 7)	658 916	571 094
Coûts d'opérations	84 038	71 350
TVH/TPS	51 966	38 689
Frais d'administration (note 7)	43 646	47 421
Droits de garde et frais de tenue de compte	33 687	31 454
Frais juridiques et droits de dépôt	15 277	10 974
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	10 403	9 199
Honoraires d'audit	9 800	9 579
Comité d'examen indépendant	9 191	8 149
Services informatiques	8 475	13 650
Autres	5 931	9 399
Total des charges d'exploitation	931 330	820 958
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	3 413 891	11 435 861
Retenues d'impôt	34 555	15 668
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, après impôt	3 379 336	11 420 193
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Série A	821 981	3 265 547
Série F	2 378 660	7 601 157
Série AA	56 023	212 603
Série FF	122 672	340 886
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)		
Série A	1,13	4,45
Série F	1,47	4,97
Série AA	1,20	4,48
Série FF	1,34	4,80

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série AA		Série FF	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	100 099 304	83 395 620	27 280 043	25 273 864	67 484 852	54 726 396	1 829 281	1 573 043	3 505 128	1 822 317
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 379 336	11 420 193	821 981	3 265 547	2 378 660	7 601 157	56 023	212 603	122 672	340 886
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables au cours de la période										
Émission de parts rachetables	4 094 250	6 655 702	1 316 696	1 122 459	2 390 438	3 019 289	76 136	184 398	310 980	2 329 556
Réinvestissement des distributions	5 510 683	3 735 528	1 529 843	1 115 157	3 790 437	2 528 088	29 287	16 457	161 116	75 826
Rachats de parts rachetables	(6 033 996)	(10 427 994)	(1 351 796)	(4 315 502)	(4 241 203)	(5 595 719)	(145 835)	(207 924)	(295 162)	(308 849)
	3 570 937	(36 764)	1 494 743	(2 077 886)	1 939 672	(48 342)	(40 412)	(7 069)	176 934	2 096 533
Distributions déclarées	(6 526 593)	(4 474 265)	(1 831 255)	(1 327 606)	(4 396 115)	(2 944 123)	(100 359)	(70 009)	(198 864)	(132 527)
	(6 526 593)	(4 474 265)	(1 831 255)	(1 327 606)	(4 396 115)	(2 944 123)	(100 359)	(70 009)	(198 864)	(132 527)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	100 522 984	90 304 784	27 765 512	25 133 919	67 407 069	59 335 088	1 744 533	1 708 568	3 605 870	4 127 209
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			2,58	1,82	2,81	1,97	2,15	1,48	2,20	1,87

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 379 336	11 420 193
Ajustements pour :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 503 162)	(4 335 339)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente d'options	(159 823)	11 345
Variation nette de la moins-valeur (plus-valeur) latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	636 460	(6 731 207)
Variation nette de la moins-valeur (plus-valeur) latente sur les dérivés	76 723	(2 779)
Achat de placements et d'options	(59 140 935)	(55 558 091)
Produit de la vente et de l'échéance de placements et d'options	64 337 993	55 783 662
Revenus de dividendes	(1 247 883)	(1 114 148)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	1 264 500	1 098 557
Retenues d'impôt versées	34 555	15 668
Intérêts aux fins de distribution	(87 050)	(134 020)
Intérêts reçus	99 090	141 426
Charges à payer	5 053	(5 130)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	4 694 857	590 137
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 185 378	6 648 521
Montant versé au rachat de parts rachetables	(6 034 062)	(10 335 255)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissement	(1 012 330)	(738 737)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 861 014)	(4 425 471)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 833 843	(3 835 334)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	51 048	(12 637)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	4 978 878	6 525 873
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période	6 863 769	2 677 902

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Inventaire du portefeuille
(non audité)

Au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation de base				
George Weston Ltée	15 250	2 512 893	3 741 282	
Jamieson				
Wellness Inc.	190 950	5 264 899	5 831 613	
		7 777 792	9 572 895	9,5 %
Énergie				
ARC Resources Ltd.	15 000	434 148	433 950	
Freehold Royalties Ltd.	255 050	3 583 497	3 249 337	
Corporation Parkland	112 700	3 926 810	4 059 454	
Pembina				
Pipeline Corp.	63 750	3 243 603	3 669 450	
Secure Waste				
Infrastructure Corp.	157 000	1 982 308	2 461 760	
Tourmaline Oil Corp.	54 100	3 194 751	3 754 540	
		16 365 117	17 628 491	17,5 %
Services financiers				
Intact Corporation financière	8 730	1 923 047	2 566 707	
Banque Royale du Canada	20 340	2 741 022	3 297 114	
Financière Sun Life inc.	24 670	2 007 858	2 031 821	
		6 671 927	7 895 642	7,9 %
Soins de santé				
Calia Group Ltd. dentalcorp	68 600	3 743 299	3 019 772	
Holdings Ltd.	290 600	2 359 696	2 406 168	
		6 102 995	5 425 940	5,4 %
Produits industriels				
Andlauer Healthcare Group Inc.	73 770	3 136 110	2 877 030	
Groupe AtkinsRéalisis Group inc.	31 250	1 558 119	2 136 563	
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	105 400	3 954 637	4 095 844	
Stantec Inc.	10 750	1 261 170	1 282 260	
Industries				
Toromont Ltée	6 470	757 041	728 716	
		10 667 077	11 120 413	11,1 %
Matières				
Mines Agnico				
Eagle Ltée	7 750	1 092 414	1 208 302	
		1 092 414	1 208 302	1,2 %
Immobilier				
FPI Granite	93 050	6 855 739	6 239 003	
		6 855 739	6 239 003	6,2 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Inventaire du portefeuille (suite)
(non audité)

Au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Services publics				
AltaGas Ltd.	50 880	1 780 458	2 008 234	
Fortis Inc.	32 950	1 844 212	2 159 872	
Hydro One Ltd.	20 800	748 615	1 006 512	
		4 373 285	5 174 618	5,1 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		59 906 346	64 265 304	63,9 %
ACTIONS AMÉRICAINES				
Services de communication				
Alphabet Inc., cat. A	12 870	2 684 787	2 864 420	
		2 684 787	2 864 420	2,9 %
Consommation discrétionnaire				
Amazon.com Inc.	5 960	1 739 055	1 632 037	
		1 739 055	1 632 037	1,6 %
Services financiers				
Raymond James Financial Inc.	7 700	1 243 133	1 539 432	
Visa Inc., cat. A	6 005	1 976 328	3 028 919	
		3 219 461	4 568 351	4,5 %
Soins de santé				
Johnson & Johnson	14 430	3 066 973	3 444 228	
UnitedHealth Group Inc.	1 680	1 196 229	1 266 396	
		4 263 202	4 710 624	4,7 %
Produits industriels				
Emerson Electric Co.	13 600	1 958 603	2 146 071	
Lincoln Electric Holdings Inc.	5 900	1 557 085	1 606 266	
Republic Services Inc.	10 900	2 156 978	3 798 964	
		5 672 666	7 551 301	7,5 %
Technologies de l'information				
International Business Machines Corp.	4 410	1 216 808	1 578 268	
Oracle Corp.	6 800	1 423 696	1 368 306	
		2 640 504	2 946 574	3,0 %
Matières				
Freeport-McMoRan Inc.	16 750	915 063	912 708	
		915 063	912 708	0,9 %
Immobilier				
FPI Flagship Communities	132 300	2 685 155	3 237 017	
		2 685 155	3 237 017	3,2 %
TOTAL – ACTIONS AMÉRICAINES		23 819 893	28 423 032	28,3 %

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
FNB américains d'actions				
SPDR Gold Shares	3 550	1 204 314	1 472 205	
		1 204 314	1 472 205	1,5 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS		1 204 314	1 472 205	1,5 %
TOTAL – ACTIONS		84 930 553	94 160 541	93,7 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(51 538)		
TOTAL DES PLACEMENTS		84 879 015	94 160 541	93,7 %
Dérivés			(358)	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs			6 362 801	6,3 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			100 522 984	100,0 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableau des dérivés – Contrats de change à terme

Au 30 septembre 2024

Contrepartie	Note de crédit	Date de règlement	Monnaie à livrer	Monnaie à recevoir	Prix du contrat	Juste valeur des dérivés
La Banque Toronto-Dominion	A-1	15 avril 2025	8 574 000 USD	12 331 898 CAD	1,4383	(358)
Dérivés						(358)

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

1. Entité présentant l'information financière Le 27 août 2018, le Fonds Norrep a été renommé Fonds Norrep NCM. Le 20 mai 2022, le Fonds Norrep NCM a été renommé Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM. Le Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1^{er} janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 2Z1. Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. NCM Asset Management Ltd. (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par NCM Asset Management Ltd. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et NCM Asset Management Ltd. est le promoteur du Fonds.	
2. Base de présentation de l'information a) Déclaration de conformité Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board. Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées. Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 <i>Information financière intermédiaire</i>. Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 28 mai 2025 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.	

	b) Base d'évaluation Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN »), qui sont évalués à la juste valeur. c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près. d) Recours à des jugements et à des estimations Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.
	3. Informations significatives sur les méthodes comptables Le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers. Le Fonds a adopté <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i> (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2) le 1^{er} octobre 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations à fournir sur les méthodes comptables dans les états financiers. Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la JVBRN :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVBRN, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion qui sont fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

La juste valeur des placements dans des obligations correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividende

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

f) Impôt sur le résultat

Au 31 mars 2025, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Pour la période close le 31 mars 2025, le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 34 555 \$ (15 668 \$ en 2024).

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;

ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

Les options sont des contrats qui confèrent à leur porteur le droit d'acheter ou de vendre un bien visé au prix stipulé pendant une période ou à une date données. Les options achetées sont comptabilisées en tant que placements, tandis que les options vendues sont comptabilisées en tant que passifs. Tout profit ou toute perte découlant de la réévaluation des options est comptabilisé à titre de variation du profit latent (de la perte latente) sur les dérivés dans les états du résultat global.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers dérivés (suite)

Les risques comprennent notamment la possibilité que le marché des options soit illiquide ou que les contreparties soient incapables d'honorer leurs obligations contractuelles. La souscription d'options implique, à divers degrés, des éléments de risque de marché supérieurs au montant figurant dans les états de la situation financière.

j) Opérations de prêt de titres

Le Fonds peut se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »).

La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus tirés du prêt de titres des états du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

4. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

(en dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM				
31 mars 2025				
Titres de sociétés				
ouvertes				
Actions – Positions				
acheteur	94 160 541	–	–	94 160 541
Dérivés	–	(358)	–	(358)
Total des placements,				
y compris les dérivés	94 160 541	(358)	–	94 160 183

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

4. Évaluation de la juste valeur (suite)

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

(en dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM				
30 septembre 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – Positions acheteur	93 910 864	–	–	93 910 864
Obligations	–	898 696	–	898 696
Dérivés	–	76 365	–	76 365
Total des placements, y compris les dérivés	93 910 864	975 061	–	94 885 925

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les périodes closes le 31 mars 2025 et le 30 septembre 2024.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La valeur comptable des obligations présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit en date du 31 mars 2025.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les sommes à recevoir présentent un faible risque de dépréciation en raison de leur nature à court terme.

Le portefeuille du Fonds peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	31 mars 2025	30 septembre 2024
BBB	–	0,9 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou micro capitalisation peuvent comporter des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources financières plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme et un revenu régulier en investissant dans des titres de sociétés de toute capitalisation boursière. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 31 mars 2025 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien varient en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie.

Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 20,6 % (17,3 % au 30 septembre 2024) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité

Au 31 mars 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 207 197 \$ (173 313 \$ en 2024). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés. Le Fonds ne détenait pas d'obligations au 31 mars 2025. Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 septembre 2024. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
30 septembre 2024				
Tous les montants sont en dollars canadiens.				
Obligations de sociétés	898 696	—	—	—

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif correspondant figurant dans les états financiers.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice, composé à 70 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX et à 30 % de l'indice de rendement total S&P 500 en dollars canadiens, au 31 mars 2025 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 941 605 \$ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (948 096 \$ au 30 septembre 2024).

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2025	2024
Énergie	18,8 %	13,3 %
Matières	2,3 %	2,0 %
Produits industriels	19,9 %	19,3 %
Consommation discrétionnaire	1,7 %	—
Consommation de base	10,1 %	10,5 %
Soins de santé	10,8 %	6,4 %
Services financiers	13,2 %	13,0 %
Technologies de l'information	3,2 %	11,3 %
Services de communication	3,0 %	6,4 %
Services publics	5,5 %	7,1 %
Immobilier	9,9 %	8,8 %
Fonds négociés en bourse	1,6 %	1,0 %
Obligations	—	0,9 %
Total	100,0 %	100,0 %

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à quatre séries : la série A, la série AA, la série F et la série FF. Les parts de la série A et de la série AA sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition. Les parts de la série F et de la série FF sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série FF est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;
- les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote;
- les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions fondées sur la valeur liquidative de chaque série. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes closes les 31 mars 2025 et 2024 s'analyse comme suit :

Série A	2025	2024
Solde à l'ouverture	702 982	749 596
Titres émis au réinvestissement de distributions	40 987	32 751
Titres émis contre trésorerie	33 438	32 078
Titres rachetés contre trésorerie	(34 865)	(122 803)
Solde au 31 mars	742 542	691 622

Série F	2025	2024
Solde à l'ouverture	1 600 006	1 508 906
Titres émis au réinvestissement de distributions	93 190	68 847
Titres émis contre trésorerie	56 491	80 301
Titres rachetés contre trésorerie	(99 684)	(147 889)
Solde au 31 mars	1 650 003	1 510 165

Série AA	2025	2024
Solde à l'ouverture	46 974	46 529
Titres émis au réinvestissement de distributions	766	472
Titres émis contre trésorerie	1 901	5 266
Titres rachetés contre trésorerie	(3 697)	(5 862)
Solde au 31 mars	45 944	46 405

Série FF	2025	2024
Solde à l'ouverture	89 179	53 336
Titres émis au réinvestissement de distributions	4 167	2 171
Titres émis contre trésorerie	7 847	64 666
Titres rachetés contre trésorerie	(7 484)	(8 565)
Solde au 31 mars	93 709	111 608

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 31 mars 2025	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	822	2 379	56	123
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	728	1 614	47	91
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,13 \$	1,47 \$	1,20 \$	1,34 \$

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 31 mars 2024	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	3 266	7 601	213	341
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	735	1 527	47	71
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	4,45 \$	4,97 \$	4,48 \$	4,80 \$

7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série AA ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative des séries. La série F et la série FF ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1 % de la valeur liquidative des séries. Les charges à payer au 31 mars 2025 comprennent une somme de 108 339 \$ (104 726 \$ au 30 septembre 2024) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les droits de garde, les frais juridiques et droits de dépôt, les honoraires d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 31 mars 2025 comprennent une somme de 7 028 \$ (6 903 \$ au 30 septembre 2024) relativement à ces frais.

8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage totalisant 72 570 \$ (62 052 \$ au 31 mars 2024) à l'égard des opérations de portefeuille de la période, qui ont été comptabilisées dans les coûts d'opérations dans les états du résultat global.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2025 et 2024

9. Opérations de prêt de titres

Le Fonds conclut des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2025 et 2024.

(en dollars canadiens)	2025		2024	
Montant brut des revenus				
tirés du prêt de titres	5 303	100,0 %	5 697	100,0 %
Retenues d'impôt	(99)	(1,9) %	(513)	(9,0) %
Honoraires de l'agent	(2 082)	(39,3) %	(2 073)	(36,4) %
Revenus tirés du prêt de titres	3 122	58,8 %	3 111	54,6 %

Prêt de titres		
(en dollars canadiens)	2025	2024
Valeur des titres prêtés	6 677 469	6 134 161
Valeur des garanties reçues	7 052 528	6 433 019

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC.



333 7 Avenue S.O., bureau 1800 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com